RÈGLES POUR LA POSE ET L'ENTRETIEN DES CARREAUX POLIS

VALENTINO
CERAMICHE
PIEMME®

ARCHITECTURAL SOLUTIONS
GRANITO PORCELLANATO
PIEMMEGRES®

Dans leur version polie, les collections **Piemme** et **Piemmegres,** telles que **"Marmi Reali", "Purestone", "Newstone", "Geostone",** sont des matériaux rendus précieux par leurs caractéristiques d'élégance et de brillance. A ce titre leur pose, leur entretien et leur nettoyage exigent que l'on prenne certaines précautions.
L'objectif de cette courte notice est de fournir les indications nécessaires pour utiliser en toute sécurité les matériaux polis Piemme et Piemmegres.

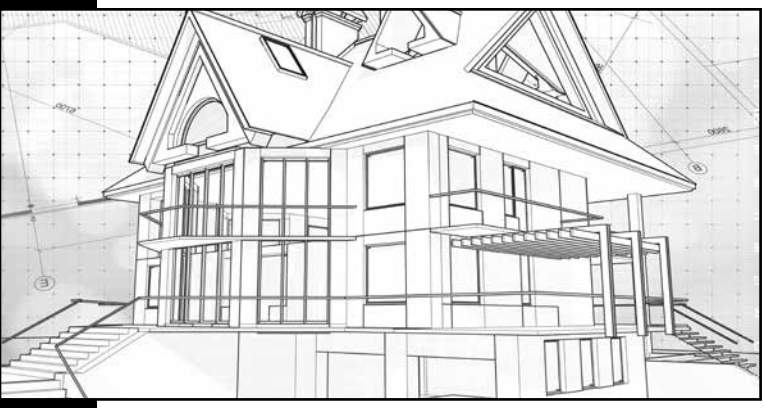

1) Le Projet: bien commencer

Il est important de bien choisir le lieu où seront posés les matériaux polis. Il peut s'agir par exemple d'environnements à usage résidentiel de prestige, de salles de bains ou d'espaces commerciaux élégants. Là où le passage est intense comme dans les entrées principales, les halls etc... il convient d'installer des paillassons et des tapis afin d'éviter de véhiculer la saleté collée aux semelles des chaussures.

2) La Pose: réservée aux professionnels experts

Le carreleur est celui qui met le point final; responsable des travaux, il doit toujours être choisi en toute connaissance de cause. Le carreleur doit connaître certaines règles fondamentales qu'il devra suivre:
1. il est **fortement conseillé** de réaliser des **joints** modernes **à base de ciment simple.**
2. il est **déconseillé** d'utiliser des mortiers de jointement à base époxy.
Avant d'utiliser un produit, le poseur doit s'assurer de sa compatibilité avec Piemme/Piemmegres poli. Après la pose, il est important d'enlever l'excédent de mortier de jointement tant qu'il est encore frais. Les consignes imparties par les fabricants de produits de jointement pour les matériaux polis et à finition adoucie doivent être suivies scrupuleusement, comme doivent être respectés les délais de pose et de nettoyage.

3) Premier nettoyage: lavage après la pose effectué par le carreleur

Le lavage après la pose constitue une autre phase extrêmement importante. Normalement il n'est effectué qu'une seule fois par le poseur avant que le carrelage fini ne soit livré et avant sa mise en service. Ce premier lavage permet d'éliminer les résidus de pose et les saletés de fin de chantier. Il doit être minutieux, approfondi, avec lessivage à **l'eau propre;** l'utilisation d'eau sale risquerait d'abîmer le carrelage.

Une fois que le délai de séchage du mastic à base de ciment s'est écoulé, il faut procéder à un lavage avec un détergent type Fila PS87 ou avec un produit équivalent, **en respectant scrupuleusement** le mode d'emploi et les proportions de dilution indiquées sur l'emballage par le fabricant.

Utiliser FILA PS87 **dilué conformément aux prescriptions du fabricant,** si possible dans de l'eau tiède.

Avant de laver, passer un aspirateur ou balayer à fond le sol puis procéder au lavage en répandant uniformément la solution diluée. Utiliser une serpillière mop normale ou, en présence de grandes surfaces, une monobrosse à disques avec patin de couleur verte (SOUPLE).
Laisser agir pendant **quelques minutes.** Rincer soigneusement et **abondamment** à l'eau tiède et propre et refaire l'opération plusieurs fois jusqu'à élimination complète de tout halo ou résidu.

Si à la fin de la pose ou du lavage il reste des imperfections, s'adresser au revendeur et/ou contacter notre bureau d'études avant d'entreprendre quoi que ce soit.

4) Entretien courant: pas de produits de lavage agressifs à effet "bang / bam"

L'entretien courant consiste à enlever les saletés normales et à maintenir les caractéristiques normales de brillance des matériaux polis. Il doit toujours être effectué avec **de l'eau tiède en abondance** et **avec des détergents domestiques normaux à base neutre.** ATTENTION: même si certains fabricants font du ''non-rinçage'' un argument de vente de leurs produits, il est recommandé de ne jamais omettre cette phase. Eviter toujours d'utiliser des produits trop acides ou trop basiques et des éponges abrasives (pas de produits à effet ''bang/bam'' ou autres du même genre). Il est déconseillé d'utiliser des machines à cirer ou des cires. Par contre, il est conseillé d'utiliser des laveurs de carrelages fonctionnant à l'eau et/ou à la vapeur (utiliser de l'eau décalcifiée), uniquement mélangée à des détergents neutres.

REMARQUE: conformément aux spécifications de la norme **UNI 11493.2013 paragraphe 5.2.2** : " l'examen visuel du carrelage doit être effectué à une distance minimale de 1,5 m, à hauteur d'homme. L'éclairage à l'aide d'une lumière rasante n'est pas autorisé. Les effets superficiels non détectables dans ces conditions ne sont pas à considérer comme des défauts''.

Piemme décline toute responsabilité en cas de violation des règles de pose, de nettoyage et d'entretien qui viennent d'être énoncées.

VALENTINO
CERAMICHE
PIEMME

ARCHITECTURAL SOLUTIONS
GRANITO PORCELLANATO
PIEMMEGRES

Industrie Ceramiche Piemme S.p.A. via Del Crociale 42/44 - 41042 Fiorano - Modena - Italy
tel+39 0536 849111 fax+39 0536 849402
www.ceramichepiemme.it - dir.com@ceramichepiemme.it